



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Agent de Propreté et d'Hygiène

arrêté du 23 décembre 2013

Tome 2

Mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation

Dossier à destination
des établissements de formation scolaires publics et privés sous contrat,
des sections d'apprentissage habilitées,
des établissements publics de formation professionnelle continue

Préambule

Ce deuxième ensemble documentaire pour la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation des épreuves professionnelles en CAP Agent de Propreté et d'Hygiène complète le premier volume consacré à l'organisation de la formation. Il est destiné aux enseignants de **l'Académie de Marseille**. Ses contenus ont pour vocation d'explicitier le règlement d'examen et de proposer une mise en œuvre des évaluations par contrôle en cours de formation. Il présente aussi le livret d'évaluation du candidat évalué par CCF au CAP Agent de Propreté et d'Hygiène.

Dans le souci d'harmoniser les pratiques d'évaluation en formation initiale sous statut scolaire ou d'apprenti dans un centre habilité et en formation continue, les grilles d'évaluation qui figurent à la fin de ce document, sont celles à utiliser par **tous les centres de formation de l'Académie de Marseille**.

Catherine Fourment IEN.ET SBSSA
Pascale Fassy chargée de mission d'inspection

D'après l'ensemble documentaire Académie de Montpellier

SOMMAIRE

1. Règlement d'examen du CAP APH	p. 3
2. Mise en parallèle année de formation - PFMP - épreuves en CCF – lieux	p. 3
3. Structure de l'évaluation des épreuves professionnelles en CCF	p. 4
4. Organisation des évaluations par contrôle en cours de formation	p. 7
5. Dossier CCF des épreuves professionnelles	p. 9
6. Forme des situations d'évaluation en centre de formation	p.9
Dossier individuel d'évaluation par CCF	p. 16

1- Règlement d'examen du CAP agent de propreté et d'hygiène

Certificat d'aptitude professionnelle Agent de propreté et d'hygiène			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et SA habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et SA non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats libres	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
Unités professionnelles					
EP1 : Techniques d'entretien courant	UP1	8 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	Ponctuel pratique et oral	2h (+ 1h PSE)
EP2 : Techniques de remise en état	UP2	5	CCF	Ponctuel pratique et oral	3h20
EP3 : Techniques de bionettoyage	UP3	5	CCF	Ponctuel pratique et écrit	2h20
Unités d'enseignement général					
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h15mn
EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h
EG3 : Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾	UF		Ponctuel oral	20 minutes	Ponctuel oral 20 minutes

(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) CCF : contrôle en cours de formation

(3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme

2. Mise en parallèle année de formation - PFMP - épreuves en CCF - lieux

Légende :

MP : CCF en milieu professionnel

CF : CCF en centre de formation

		Epreuves en CCF	Lieux des PFMP
Classe de 2^{de}	Aucune évaluation CCF	<i>Découverte des milieux professionnels et des activités spécifiques du secteur</i>	Au moins une période dans chacun des 2 secteurs « propreté » et « hygiène en zones à risques »
Terminale	EP1 en MP	Techniques professionnelles d'entretien courant	Secteur d'entretien des locaux hors zones à risques <i>Exemples : Entreprises de propreté intervenant dans les locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs... Services de propreté des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs...) ou des entreprises</i>
	EP2 en CF	Techniques professionnelles de remise en état	
	EP3 en CF	Techniques professionnelles de bionettoyage	

3. Structure de l'évaluation des épreuves professionnelles en Contrôle en Cours de Formation dans les établissements scolaires publics, privés sous contrat, CFA habilités, GRETA

EP1 : Techniques professionnelles d'entretien courant Coefficient : 7	
Où ?	Au cours d'une période de formation en milieu professionnel, qui conduit le candidat à mettre en œuvre des opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées.
Qui ?	Le tuteur et un enseignant de l'enseignement professionnel
Quand ?	Au cours de l'année de terminale
Quoi ?	<p>Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-1 Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources</p> <p>C5 Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant C 5-1 Réaliser un dépoussiérage manuel C 5-2 Réaliser un lavage manuel des sols C 5-3 Réaliser un lavage manuel des parois verticales et des surfaces vitrées C 5-4 Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements</p> <p>C6 Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant C 6-1 Réaliser un dépoussiérage mécanique C 6-2 Réaliser une méthode spray et/ou un lustrage C 6-3 Réaliser un nettoyage mécanisé</p> <p>C10 Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets C 10-1 Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité C 10-2 Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention</p> <p>C12 Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients C 12-1 Adopter une posture professionnelle</p>
Comment ?	<p style="text-align: center;">Le tuteur observe l'ensemble de la période Le tuteur et un enseignant de l'enseignement professionnel réalisent conjointement un bilan en fin de période et propose une note.</p> <p>Critères d'évaluation L'épreuve permet d'évaluer : - le choix pertinent des informations ; - le choix correct des matériels et des produits ; - le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes ; - la maîtrise des techniques ; - le respect du temps alloué ; - la conformité du résultat au travail prescrit ; - la posture professionnelle et l'aptitude à la communication.</p> <p>Ressources - définition de l'épreuve ; - grille d'évaluation CCF EP1.</p>
Pourquoi ?	<p>Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées ; - mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets ; - communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients.

EP2 : Techniques professionnelles de remise en état Coefficient : 5	
Où ?	En centre de formation
Qui ?	Un enseignant de spécialité et un professionnel (dans toute la mesure du possible).
Quand ?	Au cours de l'année de terminale
Quoi ?	<p>Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques C 2-1 Réaliser un état des lieux C 2-2 Identifier les risques</p> <p>C3 Organiser son activité C 3-1 Ordonner les opérations C 3-2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables et les produits parmi les ressources disponibles</p> <p>C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande</p> <p>C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état C 7-1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état C 7-2 Réaliser une protection de sol C 7-3 Remettre en état un revêtement textile - Réaliser un détachage</p> <p>C11 Contrôler son travail C 11-1 Apprécier la qualité de son travail C 11- 2 Mettre en place des mesures correctives</p>
Comment ?	<p>La situation d'évaluation est organisée par les enseignants responsables des enseignements professionnels. dans le cadre des activités habituelles. Durée : maximum 3 heures A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser un état des lieux ; - d'organiser et de réaliser des opérations de remise en état ; - éventuellement d'aménager un espace en réponse à une demande ; - de s'autocontrôler et de mettre en place si besoin des mesures correctives. <p>A l'issue de la partie pratique, le candidat est évalué oralement sur les savoirs associés correspondant à la situation professionnelle support de l'activité. Le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance des questions qui vont lui être posées et préparer des éléments de réponse. La prestation orale a une durée de 10 minutes.</p> <p>Critères d'évaluation L'épreuve permet d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la précision de l'état des lieux et du repérage des risques, - le choix correct des matériels et des produits, - l'installation rationnelle et la remise en état du matériel et du poste de travail, - le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes, - la maîtrise des techniques, - le respect du temps alloué, - l'attitude permanente d'autocontrôle, - les connaissances du domaine S2 Technologies appliquées son aptitude à les mobiliser dans la situation professionnelle donnée. Il pourra être amené à justifier ses choix et ses méthodes. (20% de la note finale). <p>Ressources - définition de l'épreuve, fiches état des lieux, organisation, contrôle qualité - grille d'évaluation CCF EP2.</p>
Pourquoi ?	<p>Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un état des lieux, - organiser son activité, - mettre en œuvre des opérations de remise en état, - contrôler son activité, - mobiliser des savoirs associés du domaine S2 Technologies appliquées.

EP 3 : Techniques professionnelles de bionettoyage Coefficient : 5	
Où ?	En centre de formation
Qui ?	Un enseignant de spécialité et un professionnel (dans toute la mesure du possible)
Quand ?	Au cours de l'année de terminale
Quoi ?	<p>Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :</p> <p>C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-2 Décoder des consignes orales et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques...</p> <p>C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-2 Approvisionner en fournitures et consommables</p> <p>C8 Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage C 8-1 Réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé</p> <p>C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective C 9-1 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires C 9-2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et accessoires</p> <p>C12 Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients C 12-2 Produire, transmettre et recevoir un message, des informations</p>
Comment ?	<p>La situation d'évaluation est organisée par les enseignants responsables des enseignements professionnels dans le cadre des activités habituelles. Durée : 2 heures maximum.</p> <p>A partir d'une situation professionnelle située en zone à risques de contamination, il est demandé au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé ; - d'approvisionner en consommables la zone de travail ; - de réaliser les opérations de maintenance préventive et si nécessaire corrective ; - de renseigner les documents de traçabilité. <p>Le centre d'examen fournit au candidat le protocole ou la procédure à mettre en œuvre, les notices techniques des matériels et produits à disposition, le(les) document(s) de traçabilité...</p> <p>Cette épreuve comporte une évaluation écrite de 20 min. Les questions, en lien avec la situation professionnelle support de l'activité, portent sur les savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées et S3 Lutte contre les biocontaminations.</p> <p>Critères d'évaluation L'épreuve permet d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la compréhension des consignes, - le choix correct des matériels et des produits, - le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes, - le respect des protocoles et des procédures, - le respect des circuits d'évacuation des déchets, - la maîtrise de la gestuelle et des techniques, - l'exécution conforme des opérations de maintenance, - une attitude et un comportement adaptés, - l'exactitude des documents renseignés, - les connaissances des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées S3 Lutte contre les biocontaminations. (20% de la note finale). <p>Ressources - définition de l'épreuve, fiche de traçabilité - grille d'évaluation CCF EP3.</p>
Pourquoi ?	<p>Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un bionettoyage manuel ou mécanisé, - réaliser des opérations de maintenance, - communiquer avec les partenaires internes, les usagers ou les clients, - mobiliser des savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées et S3 Lutte contre les biocontaminations.

4. Organisation des évaluations par contrôle en cours de formation

Rappel des généralités sur le Contrôle en Cours de Formation (note de service n° 92.329 du 9 novembre 1992 (BO n°44 du 19/11/92).

Le CCF est un mode de validation de compétences terminales par sondages à travers lesquels toutes les compétences ne sont pas nécessairement évaluées. Les phases d'évaluation interviennent à différents moments du cycle pour chacun des élèves d'un groupe en fonction de sa propre progression d'apprentissage et s'intègrent dans le processus de formation.

Le C.C.F. s'intègre dans le processus de formation. Les différentes situations d'évaluation sont organisées selon les modalités prévues par le règlement d'examen et précisées dans la définition des épreuves. La conception et la mise en œuvre des situations d'évaluation sont de la responsabilité des formateurs.

Les acquis de la formation sont validés sur la base de situations d'évaluation.

Le C.C.F. implique :

- la concertation de l'équipe pédagogique ;
- l'élaboration d'un plan de formation intégrant les situations d'évaluation CCF ;
- le respect des consignes académiques.

4.1. Organisation du contrôle en cours de formation en milieu professionnel

Conformément à la définition l'épreuve EP1 Techniques professionnelles d'entretien courant est évaluée par contrôle en cours de formation à l'issue d'une des périodes de formation en milieu professionnel réalisée en classe de terminale. Il sera pertinent de privilégier la période permettant d'évaluer les compétences attendues **si elles sont maîtrisées par l'élève après ses apprentissages**.

Même si les activités menées par le stagiaire pendant la PFMP couvrent un champ plus large, l'évaluation porte uniquement sur **la mise en œuvre des opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées** et les activités connexes qu'elles génèrent.

La situation d'évaluation prend en compte la totalité de la PFMP pendant laquelle le tuteur observe le stagiaire sur les différentes activités réalisées spécifiques de l'épreuve. Il peut compléter l'observation par un questionnement oral permettant au jeune de justifier ses choix, ses actions.

En fin de période, le tuteur positionne les résultats sur la grille d'évaluation par contrôle en cours de formation académique correspondant à la nature de l'évaluation de l'épreuve EP1, fournie par l'établissement de formation. **La note qui sera proposée au jury est arrêtée conjointement avec un des professeurs de l'enseignement professionnel.** Elle n'est pas communiquée au candidat.

4.2. Organisation du contrôle en cours de formation en centre de formation

Conformément à la définition, les épreuves EP2 Techniques professionnelles de remise en état et EP3 Techniques professionnelles de bionettoyage sont évaluées par contrôle en cours de formation en centre de formation en classe terminale.

4.2.1. Information des candidats

Les candidats sont informés très tôt des modalités d'évaluation par CCF, objectifs visés, organisation, définition des épreuves, grilles d'évaluation. Cette transparence de l'évaluation les met en situation de réussite. Par ailleurs, la connaissance des attendus mentionnés dans les grilles peut les guider dans leur préparation.

Ils sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) de l'évaluation selon plusieurs possibilités :

- inscription dans le carnet de correspondance,
- inscription dans le cahier de textes de la classe,
- émargement d'une liste.

La note attribuée à l'issue de chaque évaluation et proposée au jury ne lui est pas communiquée.

4.2.2. Calendrier

Les évaluations sont organisées lorsque les élèves sont prêts, dans tous les cas, pendant les périodes fixées par le référentiel. Le chef d'établissement (chef de travaux) est informé de l'organisation prévue pour les évaluations : dates, heures, lieux, noms, qualités et coordonnées des professionnels qui participent.

4.2.3. Participation des professionnels

Conformément au règlement d'examen, un professionnel est dans la mesure du possible associé à la mise en œuvre de l'évaluation en centre de formation. Aucune rémunération n'est prévue dans ce cadre, en conséquence, la participation des professionnels est sur la base du volontariat, le chef de travaux leur adresse une invitation après contact par les enseignants et information des dates du CCF.

4.2.4. Support d'évaluation

Une **situation** d'évaluation est une situation qui permet la réalisation d'une activité dans un contexte donné.

Elle doit être définie à partir des éléments suivants :

- la définition de l'activité à réaliser en conformité avec la définition de l'épreuve d'examen ;
- les conditions de réalisation, la forme (pratique, écrit ou oral), temps imparti, les documents ressources, les espaces, les produits et le matériel mis à disposition s'il y a lieu ;
- les compétences évaluées ;
- les critères d'évaluation en référence aux grilles d'évaluation ;
- le barème de notation.

Les supports d'évaluation peuvent être identiques ou non pour un même groupe de candidats évalués lors d'une même séance.

4.2.5. Déroulement des évaluations

L'évaluation d'un ou plusieurs candidats est réalisée **dans le cadre des horaires habituels des enseignements professionnels** sans que les autres élèves ne soient libérés. Ils peuvent être placés en situation d'apprentissage ou d'entraînement en autonomie, de recherches documentaires, ou lors des PFMP les élèves peuvent revenir par groupes le temps de l'évaluation (à prévoir dans la convention).

4.2.6. Absences

En cas d'absence d'un candidat à une situation d'évaluation, il convient :

- si cette absence est justifiée d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation ;
- si cette absence n'est pas justifiée, de porter le candidat « Absent » sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues. La mention « Absent » sera sanctionnée par la note « zéro » à l'épreuve ou à la partie d'épreuve correspondante dans le calcul de la note proposée au jury de délibération.

4.2.7. Pratique de l'évaluation critériée

L'évaluation consiste à se prononcer sur le déroulement et le résultat des opérations et des tâches réalisées par le candidat. Les examinateurs se posent pour chacun des critères de la grille académique la question :

"En référence aux exigences mentionnées sur la grille, chaque critère a-t-il été exécuté de façon très satisfaisante, conforme aux exigences, insuffisante ou très insuffisante ? "

Pour chaque critère, les examinateurs transcrivent leurs évaluations sur la fiche d'évaluation, sans exprimer de note :

- **Si l'exigence est satisfaite au-delà de ce qui est demandé** (réalisée avec aisance et justifiée en référence aux savoirs associés), cocher "**TB**" (très bien),
- **Si l'exigence est satisfaite de façon conforme** sans justification cohérente, cocher "**B**" (bien),
- **Si le critère retenu n'est que partiellement atteint**, cocher "**I**" (insuffisant),
- **Si le travail n'a pas été effectué ou si le résultat n'est pas du tout acceptable**, cocher "**TI**" (très insuffisant).

4.2.8. Recueil des notes des évaluations

L'équipe pédagogique du domaine professionnel est responsable de la synthèse de l'évaluation et de sa retranscription en note de CCF sur la grille correspondant à l'épreuve pour chaque candidat. Les notes doivent être reportées sur le relevé récapitulatif du dossier de CCF du candidat concerné. Les notes des évaluations par CCF ne sont jamais communiquées aux candidats ni prises en compte dans les moyennes trimestrielles.

5. Dossier CCF des épreuves professionnelles à constituer pour chaque candidat

A l'issue des situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, en vue du jury final, **un dossier individuel d'évaluation par contrôle en cours de formation** comprenant :

- ✓ **La synthèse des notes obtenues** en CCF sur la couverture du dossier.
- ✓ **Les grilles d'évaluation renseignées** pour chacune des épreuves en centre de formation et en PFMP.
- ✓ **Les situations d'évaluation en centre** de formation.

Remarque : Le dossier d'évaluation de la Prévention Santé Environnement est renseigné par ailleurs par le professeur enseignant dans cette discipline.

Le dossier individuel d'évaluation par contrôle en cours de formation et les supports d'évaluation des candidats sont tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale en cas de litige.

Ils sont conservés pendant un an dans l'établissement à l'issue de la session considérée pour pouvoir être consultés en cas de recours.

6. Forme des situations d'évaluation en centre de formation

6.1. Situation d'évaluation de l'épreuve EP2

Proposition de maquette de présentation de la situation d'évaluation à adapter par le centre d'examen

CAP Agent de propreté et d'hygiène	Identification du candidat :
EP2 : Techniques professionnelles de remise en état	Etablissement :
Contrôle en Cours de Formation	Session :
Coefficient 5	Date :

Conditions de réalisation :

- *Temps imparti : 3h20*
- *Pratique : 3h*
- *Oral : Exposé et entretien 10 min de préparation – 10 min d'entretien*

Activité demandée :

1. Partie pratique

Elle s'appuie selon la définition de l'épreuve sur un dossier composé :

- *d'une situation professionnelle*
- *l'activité à mener pour que le candidat puisse effectuer des choix et s'organiser*
- *documents annexes ou à rendre.*

1. Réaliser l'état des lieux en complétant l'annexe 1 « fiche état des lieux ».
2. Préparer votre intervention.
3. Organiser son travail en complétant l'annexe 2 « fiche d'organisation »
4. Réaliser le travail demandé.
5. Contrôler votre travail à l'aide de l'annexe 3 « fiche contrôle qualité ».

2. Partie orale

A l'issue de la partie pratique, vous serez évalué oralement sur les savoirs associés de technologie correspondant à la situation professionnelle support de l'activité.

Performances attendues

*Réalisation du travail demandé conformément aux critères de réussite précisés sur la grille d'évaluation.
Réponses exactes aux questions orales.*

(La grille d'évaluation aura été explicitée au préalable au candidat.)

6.2. Situation d'évaluation de l'épreuve EP3

Proposition de maquette de présentation de la situation d'évaluation à adapter par le centre d'examen

CAP Agent de propreté et d'hygiène EP3 :Techniques professionnelles de bionettoyage Contrôle en Cours de Formation Coefficient 5	Identification du candidat : Etablissement : Session : Date :
---	--

Conditions de réalisation :

- Temps imparti : **2h20**
- Pratique : 2h
- Ecrit : 20 minutes

Activité demandée :

1. Partie pratique

Elle s'appuie selon la définition de l'épreuve sur un dossier composé :

- d'une situation professionnelle avec différents documents ressources (protocole, procédure à mettre en œuvre, notices techniques des matériels et produits, documents de traçabilité...) incluant une situation de communication
- l'activité à mener pour que le candidat puisse effectuer des choix et s'organiser
- documents annexes ou à rendre.

1.1 Préparer votre intervention.

1.2 Réaliser le travail demandé à l'aide des documents mis à votre disposition.

1.3 Renseigner le document « fiche de de traçabilité ».

1.4 Réaliser la situation de communication.

2. Partie écrite

Vous disposerez de 20 minutes pour répondre aux questions écrites ci-joint.

Prévoir des questions qui portent sur S1, S2 et S3

Performances attendues

*Réalisation du travail demandé conformément aux critères de réussite précisés sur la grille d'évaluation.
Réponses exactes aux questions écrites.*

(Les grilles d'évaluation auront été explicitées au préalable au candidat.)

6.3. Exemples d'annexes pouvant être utilisées en EP2 ou EP3

Les documents proposés en annexes peuvent être utilisés aussi bien en formation qu'au moment des situations d'évaluation.

Ce sont des exemples, ils ne sont ni uniques, ni figés. Les équipes des établissements de formation pourront faire évoluer ces documents, ou en proposer d'autres.

Annexe 1 : fiche « état des lieux »

Annexe 2 : fiche « d'organisation »

Annexe 3 : fiche « contrôle qualité »

Annexe 4 : fiche de « traçabilité »

ANNEXE 1

FICHE « ETAT DES LIEUX »

(Cocher les cases)

Réalisé le :	Niveau : <input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée <input type="checkbox"/> 1 ^{er} étage <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} étage
Lieu d'intervention :	Agent :
Local <input type="checkbox"/> libre <input type="checkbox"/> occupé	Encombrement <input type="checkbox"/> vide <input type="checkbox"/> encombré
Faisabilité <input type="checkbox"/> Point d'eau <input type="checkbox"/> Evacuation eaux usées <input type="checkbox"/> Evacuation déchets <input type="checkbox"/> Prise électrique	Risques liés à l'activité et au lieu d'intervention <input type="checkbox"/> risque lié à l'activité physique <input type="checkbox"/> risque chimique <input type="checkbox"/> risque électrique <input type="checkbox"/> risque mécanique <input type="checkbox"/> autre risque :
identification des supports	
Sols : <input type="checkbox"/> grès cérame <input type="checkbox"/> revêtement textile <input type="checkbox"/> thermoplastique <input type="checkbox"/> linoléum <input type="checkbox"/> béton ciré <input type="checkbox"/> terre cuite	
Identification des salissures	
Non-adhérentes	Adhérentes
.....
Anomalies constatées et dégradations	
.....	

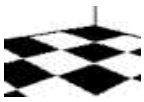

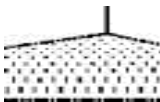
ANNEXE 2

FICHE « D'ORGANISATION »

Travaux à réaliser :

Ordre chronologique des tâches	Matériel	Produit

ANNEXE 3 « CONTROLE QUALITE »

Techniques réalisées Cocher la(les) case(s) correspondantes		Critères Cocher les critères validés	Moyens de contrôle	Résultats des contrôles	Interprétations et propositions de solutions correctives
 <p>Remise en état des revêtements protégés</p>	<input type="checkbox"/> Décapage à sec <input type="checkbox"/> Décapage au mouillé	<input type="checkbox"/> Absence de salissures non adhérentes <input type="checkbox"/> Absence de salissures adhérentes <input type="checkbox"/> Sol sans brillance <input type="checkbox"/> Sol uniforme sans brillance <input type="checkbox"/> pH neutre <input type="checkbox"/> Coins et bordures traités <input type="checkbox"/> Abords non décapés	Visuel Brillancemètre Papier pH	Avant le décapage : Après le décapage Après le décapage Avant la neutralisation	
 <p>Protection des revêtements décapés</p>	<input type="checkbox"/> Pose de Protection	<input type="checkbox"/> sol brillant <input type="checkbox"/> sol uniforme brillant <input type="checkbox"/> Absence de surépaisseur <input type="checkbox"/> Pas de manque <input type="checkbox"/> Pas de trace de passage <input type="checkbox"/> Abords propres sans trace de produit	Brillancemètre Visuel	Avant la pose de protection Après la pose de protection	
 <p>Remise en état des revêtements textiles</p>	<input type="checkbox"/> Injection/ extraction <input type="checkbox"/> Shampoing au mouillé <input type="checkbox"/> Spray moquette <input type="checkbox"/> Remise en état au rotolaveur	Absence de salissures non-adhérentes <input type="checkbox"/> Absence de salissures adhérentes <input type="checkbox"/> Absence de produit <input type="checkbox"/> Surface suffisamment asséchée <input type="checkbox"/> Coins et bordures traités <input type="checkbox"/> Toute la surface a été traitée	Visuel		

ANNEXE 4

FICHE DE « TRAÇABILITE »

Lieu / zone :

Nom de l'agent	Date et heure	Support	Fréquence	Signature



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Centre de formation
Logo, dénomination et adresse

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agent de Prévention et d'Hygiène

Dossier individuel d'évaluation des épreuves professionnelles par Contrôle en Cours de Formation

session 20....

Nom et prénom de l'élève :

		Note obtenue	Note coefficientée
Epreuve EP1 Coef. 7	<i>Techniques professionnelles d'entretien courant</i>	/20	/140
Epreuve EP2 Coef. 5	<i>Techniques professionnelles de remise en état</i>	/20	/100
Epreuve EP3 Coef. 5	<i>Techniques professionnelles de bionettoyage</i>	/20	/100

Remarque : Les résultats de l'épreuve de Prévention Santé Environnement sont présentés dans un autre dossier pour la discipline concernée

**CAP Agent de Propreté et d'Hygiène
Grille d'évaluation par CCF**

**EP1 : Techniques professionnelles
d'entretien courant**

en milieu professionnel

Identification du candidat :

.....

Lieu de la PFMP :

.....

Du au

Les compétences évaluées sont....	Elles sont acquises si.....	Le niveau atteint est ...*				Note
		TB	B	I	TI	
C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-1 Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources	- les informations utiles à la réalisation de l'activité sont recherchées					/2
C5 Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant C 5-1 Réaliser un dépoussiérage manuel C 5-2 Réaliser un lavage manuel des sols C 5-3 Réaliser un lavage manuel des parois verticales et des surfaces vitrées C 5-4 Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements	- le choix et la préparation des matériels et des produits est correct - les techniques sont maîtrisées - le temps alloué est respecté - le résultat est conforme au travail prescrit					/ 11
C6 Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant C 6-1 Réaliser un dépoussiérage mécanique C 6-2 Réaliser une méthode spray et/ou un lustrage C 6-3 Réaliser un nettoyage mécanisé	- les règles d'hygiène de sécurité d'ergonomie sont respectées					
C10 Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets C 10-1 Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité C 10-2 Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention	- la mise en œuvre des éco-gestes est effective					/2
C12 Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients C 12-1 Adopter une posture professionnelle	- la posture professionnelle et l'aptitude à la communication sont adaptées					/5
TOTAL						/ 20

*TB (très bien) B (bien) I (insuffisant) TI (très insuffisant)

Appréciation générale :

Date :

Nom et signature des évaluateurs

**CAP Agent de Propreté et d'Hygiène
Grille d'évaluation par CCF**

**EP2 : Techniques professionnelles
de remise en état**

en centre de formation

Identification du candidat :

.....

Les compétences évaluées sont....	Elles sont acquises si.....	Le niveau atteint est ...*				Note
		TB	B	I	TI	
C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques C 2-1 Réaliser un état des lieux C 2-2 Identifier les risques	- la fiche d'état des lieux est correctement renseignée					/1
	- les risques sont repérés					
C3 Organiser son activité C 3-1 Ordonner les opérations C 3-2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables et les produits parmi les ressources disponibles	- l'ordre des opérations est adapté à l'activité demandée					/2
	- le choix des matériels et des produits est correct - la fiche d'organisation est correctement complétée					
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande	- l'installation du lieu d'intervention et du poste de travail est rationnelle et conforme					/2
	- la remise en état du lieu d'intervention et du poste de travail est conforme à l'état initial ou à la demande					
C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état C 7-1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état C 7-2 Réaliser une protection de sol C 7-3 Remettre en état un revêtement textile - Réaliser un détachage	- les techniques sont maîtrisées					/10
	- le temps alloué est respecté					
	- les règles d'hygiène de sécurité d'ergonomie sont respectées					
	- la mise en œuvre des éco-gestes est respectée					
C11 Contrôler son travail C 11-1 Apprécier la qualité de son travail C 11- 2 Mettre en place des mesures correctives	- l'attitude d'autocontrôle est permanente					/1
	- la fiche qualité est correctement renseignée, les mesures correctives sont pertinentes et effectives					
Prestation orale : mobiliser des savoirs associés du domaine S2 technologies appliquées	- les connaissances sont mobilisées dans la situation professionnelle donnée pour justifier ses choix et ses méthodes					/4
TOTAL						/ 20

*TB (très bien) B (bien) I (insuffisant) TI (très insuffisant)

Appréciation générale :

Date :

Nom et signature des évaluateurs

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène Grille d'évaluation par CCF EP 3 : Techniques professionnelles de bionettoyage en centre de formation		Identification du candidat :				Note
					
Les compétences évaluées sont....	Elles sont acquises si.....	Le niveau atteint est ...*				Note
		TB	B	I	TI	
C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-2 Décoder des consignes orales et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques...	- les consignes sont appliquées					/1
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-2 Approvisionner en fournitures et consommables	- les fournitures et consommables sont approvisionnés					/1
C8 Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage C 8-1 Réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé	- le choix des matériels et des produits est correct					/10
	- les protocoles et les procédures sont respectés					
	- le document de traçabilité est correctement renseigné					
	- la gestuelle et les techniques sont maîtrisées					
C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective C 9-1 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires C 9-2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et accessoires	- Les règles d'hygiène de sécurité d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes sont respectées					/2
	- les circuits d'évacuation des déchets sont respectés					
C12 Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients C 12-2 Produire, transmettre et recevoir un message, des informations	- l'exécution des opérations de maintenance est conforme					/2
Prestation écrite : mobiliser des savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologie et S3 Lutte contre les biocontaminations.	- les messages sont complets et transmis					/4
TOTAL						/ 20

*TB (très bien) B (bien) I (insuffisant) TI (très insuffisant)

Appréciation générale :

Date :

Nom et signature des évaluateurs